Espèces aquatiques envahissantes

- portrait de leur gestion au MELCCFP

Journée Sentinelle des lacs

27 mai 2023

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie

Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Votre gouvernement

Québec

Plan

- ✓ La réglementation
- ✓ Outils disponibles
- ✓ Suivis réalisés par la DGFa-Estrie

Votre gouvernement

Québec

La réglementation en lien avec les EAE

Activités de récolte d'EAE faunique

Permis SEG requis:

- Pour la capture de poissons, mollusques et crustacés, conformément aux articles 5 et 19 du *règlement de pêche du Québec*, car ne respecte pas la définition de pêche sportive.
- Pour le transport et la garde en captivité de poissons, mollusques et crustacés, car déroge aux dispositions prévues au *règlement sur l'aquaculture et la vente de poisson.*

La réglementation en lien avec les EAE

Actions de contrôle sur l'habitat aquatique

Autorisations requises

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) :

- **Activité susceptible de modifier un élément de l'habitat du poisson**

  - article 128.6 LCMVF

Loi sur la qualité de l'Environnement (LQE)- Règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

- **Arrachage manuel de plantes nuisibles ou envahissantes ou bâchage** (exempté* si arrachage manuel ou bâchage sur superficies < 75 m^2)

  -articles 75, 316 et 320 REAFIE

* sous certaines conditions

Outils disponibles au MELCCFP

Si vous observez des espèces exotiques aquatiques:

1. Prendre en note l'emplacement (lac ou cours d'eau, municipalité, coordonnées et/ou adresse)
2. Prendre une photo
3. Partager à estrie.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca pour validation et intégration dans la banque de données

Outils disponibles au MELCCFP

- Panneaux rigides
- Affiches (selon type d'utilisateur)
- Brochures -cladocère/puce

  -nettoyer pour ne pas propager
- Guides -Guide bonnes pratiques nettoyage

  -Guide intervention moule zébrée rivière St-François
- Répertoires –carte interactive stations nettoyage

  -Sentinelle
- Programme de financement -station de nettoyage d'embarcations

Votre gouvernement

Québec

Suivis réalisés par la direction de la gestion de la faune de l'Estrie

- Vulnérabilité aux moules (Calcium)

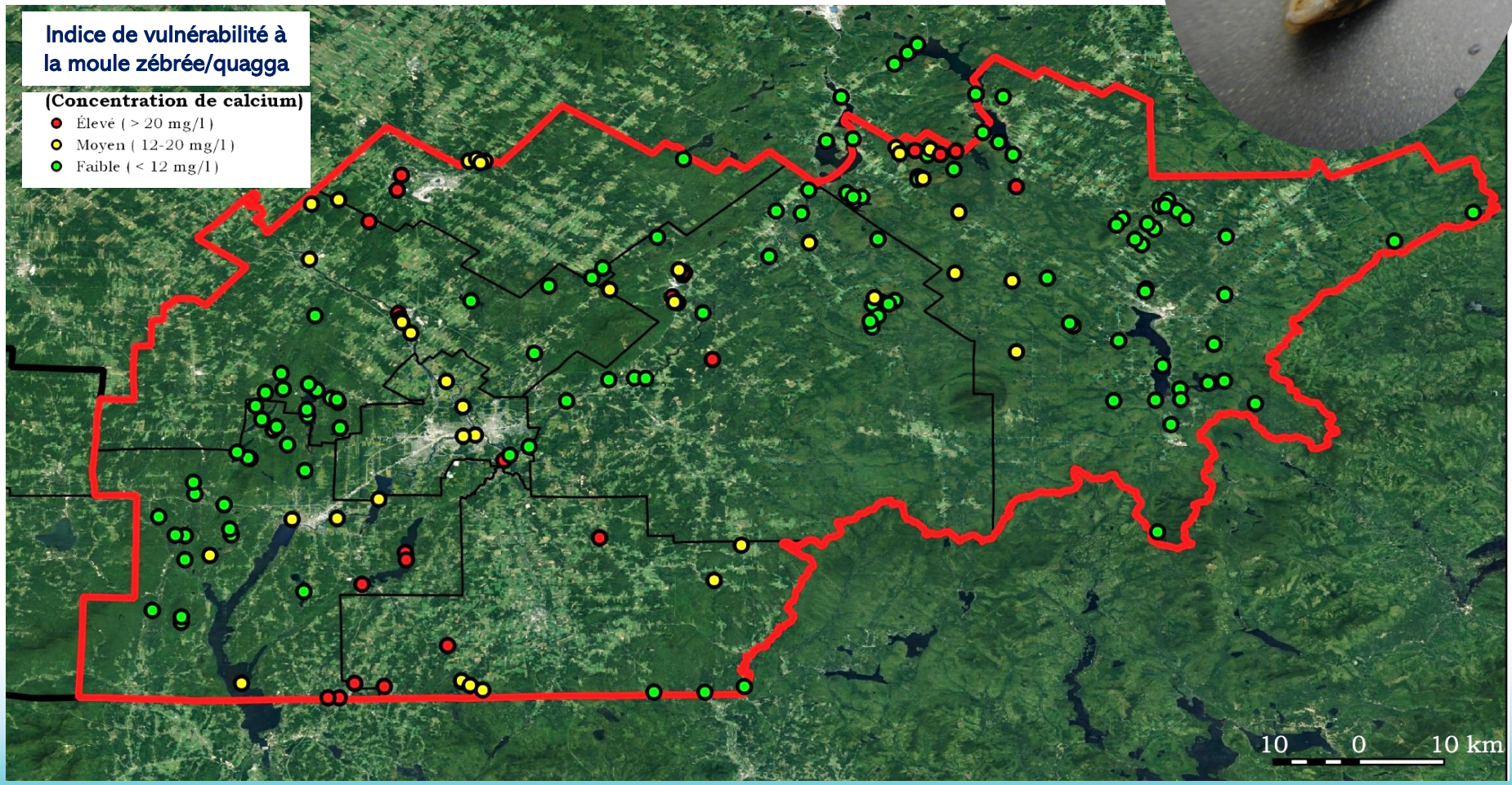

Suivis réalisés par la direction de la gestion de la faune de l'Estrie

- Détection précoce
  - ADNe
    - Cladocères et puces
    - Poissons
    - Moules

Lacs/année inventaire	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Memphrémagog	o			o		
Massawippi	o			o	o	
Mégantic		o				*o*
Aylmer		o				*o*
Brompton		o			o	
Magog			o			
Brome						*o*
D'Avignon						*o*
Boivin						*o*
Waterloo						*o*
Roxton						*o*
Choinière						*o*
Selby						*o*
Lovering			o			
Louise			o			
Stukely				o	o	
Bowker					o	
Lyster				o		
Wallace				o		
Simoneau					o	
Argent (Eastman)					o	
Petit Brompton					o	
Montjoie						*o*
Lac-à-la-Truite (Orford)					o	

Votre gouvernement

Québec

Suivis réalisés par la direction de la gestion de la faune de l'Estrie

- Contribution des vivipares à la dermatite du baigneur

  - Vivipare géorgienne

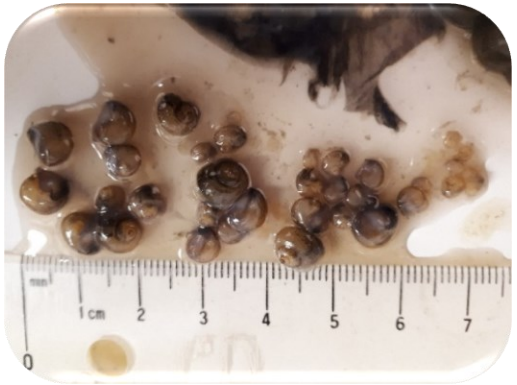

  - Vivipare chinoise

Suivis réalisés par la direction de la gestion de la faune de l'Estrie

- Comparaison de l'utilisation des herbiers par la faune
  - Myriophylle à épis

    Projet en cours MPO-MELCCFP:

    comparaison herbiers indigènes vs MAE dans différents lacs de la province

Résultats préliminaires 2022 pour le lac Memphrémagog

Herbiers indigènes (2)	Herbiers myriophylle à épis (2)
9 espèces de poisson capturés	12 espèces de poisson capturés
Oxygène 8,2 mg/l	Oxygène 9,2 mg/l

méné d'herbe
(vulnérable)

Votre gouvernement

Québec

Questions?